

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de Saint-Lyé (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21100338900015

POSTE COMPTABLE : SGC DE TROYES

M 14

Compte administratif
 voté par nature

BUDGET : Commune de SAINT LYE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	41
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	42
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A8 - Etat des charges transférées	45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A10.3 - Opérations liées aux cessions	51
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	52
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A11 - Etat des travaux en régie	54
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	56

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	61
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.6 - Etat des engagements reçus	63
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	67
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	68
C1.2 - Actions de formation des élus	71
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	72
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	73
C3.2 - Liste des établissements publics créés	74
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	77
C3.6 - Identification des flux croisés	79
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	80
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	81
D2 - Arrêté et signatures	82

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 10349	Commune de Saint-Lyé Commune de SAINT LYE	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 951
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	12
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 176 115,00	825,39	734,43	930,14

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	871,11	788,00
2	Produit des impositions directes/population	510,27	434,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 118,93	985,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	271,62	333,00
5	Encours de dette/population	977,58	685,00
6	DGF/population	194,25	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,85 %	50,80 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	82,60 %	87,80 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24,27 %	33,80 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	87,37 %	69,50 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 574 661,29	G	3 301 969,52
	Section d'investissement	B	1 086 661,15	H	787 245,99

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	362 234,03 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 661 322,44	= G+H+I+J	4 451 449,54
---	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	66 124,00	L	144 879,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	66 124,00	= K+L	144 879,50

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 574 661,29	= G+I+K	3 301 969,52
	Section d'investissement	= B+D+F	1 152 785,15	= H+J+L	1 294 359,52
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 727 446,44	= G+H+I+J+K+L	4 596 329,04

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	66 124,00	L	144 879,50
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		144 879,50
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		7 038,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	7 680,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 913,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 493,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 063 368,43	624 007,97	0,00	0,00	439 360,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 491 700,00	1 409 969,15	0,00	0,00	81 730,85
014	Atténuations de produits	246 688,00	246 688,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	238 233,00	232 597,49	0,00	0,00	5 635,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 039 989,43	2 513 262,61	0,00	0,00	526 726,82
66	Charges financières	101 250,00	56 301,07	0,00	0,00	44 948,93
67	Charges exceptionnelles	2 325,00	1 085,00	0,00	0,00	1 240,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	20 000,00	0,00			20 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 163 564,43	2 570 648,68	0,00	0,00	592 915,75
023	Virement à la section d'investissement (2)	82 276,57				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 014,00	4 012,61			1,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		86 290,57	4 012,61			82 277,96
TOTAL		3 249 855,00	2 574 661,29	0,00	0,00	675 193,71
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 400,00	51 968,63	0,00	0,00	-1 568,63
70	Produits services, domaine et ventes div	336 410,00	360 708,89	0,00	0,00	-24 298,89
73	Impôts et taxes	1 967 127,00	1 973 255,83	0,00	0,00	-6 128,83
74	Dotations et participations	802 958,00	812 301,44	0,00	0,00	-9 343,44
75	Autres produits de gestion courante	88 930,00	94 002,62	0,00	0,00	-5 072,62
Total des recettes de gestion courante		3 245 825,00	3 292 237,41	0,00	0,00	-46 412,41
76	Produits financiers	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
77	Produits exceptionnels	4 030,00	9 729,41	0,00	0,00	-5 699,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	0,00	-52 114,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	0,00	-52 114,52
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 508,00	26 728,59	7 038,00	7 741,41
204	Subventions d'équipement versées	22 880,00	996,93	7 680,00	14 203,07
21	Immobilisations corporelles	263 910,00	119 547,79	28 913,00	115 449,21
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	855 155,00	655 266,88	22 493,00	177 395,12
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 183 453,00	802 540,19	66 124,00	314 788,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	127 278,00	127 277,19	0,00	0,81
16	Emprunts et dettes assimilées	160 800,00	156 843,77	0,00	3 956,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	288 078,00	284 120,96	0,00	3 957,04
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	309 701,00	152 291,16	144 879,50	12 530,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	419 701,00	152 291,16	144 879,50	122 530,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	115 000,00	142 636,82	0,00	-27 636,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	488 305,40	488 305,40	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	603 305,40	630 942,22	0,00	-27 636,82
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 023 006,40	783 233,38	144 879,50	94 893,52
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	82 276,57			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 014,00	4 012,61		1,39
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	86 290,57	4 012,61		82 277,96
	TOTAL	1 109 296,97	787 245,99	144 879,50	177 171,48

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 362 234,03			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	624 007,97		624 007,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 409 969,15		1 409 969,15
014	Atténuations de produits	246 688,00		246 688,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	232 597,49		232 597,49
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	56 301,07	0,00	56 301,07
67	Charges exceptionnelles	1 085,00	0,00	1 085,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	4 012,61	4 012,61
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 570 648,68	4 012,61	2 574 661,29
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	127 277,19	0,00	127 277,19
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	156 843,77	0,00	156 843,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 728,59	0,00	26 728,59
204	Subventions d'équipement versées	996,93	0,00	996,93
21	Immobilisations corporelles (6)	119 547,79	0,00	119 547,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	655 266,88	0,00	655 266,88
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 086 661,15	0,00	1 086 661,15
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	51 968,63		51 968,63
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	360 708,89		360 708,89
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 973 255,83		1 973 255,83
74	Dotations et participations	812 301,44		812 301,44
75	Autres produits de gestion courante	94 002,62	0,00	94 002,62
76	Produits financiers	2,70	0,00	2,70
77	Produits exceptionnels	9 729,41	0,00	9 729,41
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 301 969,52	0,00	3 301 969,52
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 636,82	0,00	142 636,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	488 305,40		488 305,40
13	Subventions d'investissement	152 291,16	0,00	152 291,16
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 012,61	4 012,61
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		783 233,38	4 012,61	787 245,99
Pour information				362 234,03
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				362 234,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 063 368,43	624 007,97	0,00	0,00	439 360,46
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	122 229,00	114 121,87	0,00	0,00	8 107,13
60611	Eau et assainissement	5 800,00	9 972,00	0,00	0,00	-4 172,00
60612	Energie - Electricité	234 000,00	87 240,54	0,00	0,00	146 759,46
60622	Carburants	19 670,00	11 694,99	0,00	0,00	7 975,01
60623	Alimentation	4 850,00	4 261,90	0,00	0,00	588,10
60628	Autres fournitures non stockées	1 050,00	600,84	0,00	0,00	449,16
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	7 678,81	0,00	0,00	2 321,19
60632	Fournitures de petit équipement	28 665,00	16 077,61	0,00	0,00	12 587,39
60633	Fournitures de voirie	17 152,00	8 151,66	0,00	0,00	9 000,34
60636	Vêtements de travail	8 067,00	6 790,42	0,00	0,00	1 276,58
6064	Fournitures administratives	4 350,00	3 981,20	0,00	0,00	368,80
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 830,00	2 680,92	0,00	0,00	149,08
6067	Fournitures scolaires	6 516,00	8 173,13	0,00	0,00	-1 657,13
6068	Autres matières et fournitures	1 240,00	205,00	0,00	0,00	1 035,00
611	Contrats de prestations de services	51 683,00	52 081,92	0,00	0,00	-398,92
6135	Locations mobilières	3 380,00	3 828,96	0,00	0,00	-448,96
61521	Entretien terrains	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	37 310,31	0,00	0,00	2 689,69
615231	Entretien, réparations voiries	62 320,00	32 410,72	0,00	0,00	29 909,28
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	756,03	0,00	0,00	1 243,97
61524	Entretien bois et forêts	5 992,00	0,00	0,00	0,00	5 992,00
61551	Entretien matériel roulant	9 635,00	7 964,62	0,00	0,00	1 670,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	1 658,61	0,00	0,00	4 841,39
6156	Maintenance	81 613,00	60 338,02	0,00	0,00	21 274,98
6161	Multirisques	15 600,00	10 227,36	0,00	0,00	5 372,64
6182	Documentation générale et technique	6 250,00	1 917,80	0,00	0,00	4 332,20
6184	Versements à des organismes de formation	3 955,00	2 651,00	0,00	0,00	1 304,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	440,00	330,00	0,00	0,00	110,00
6226	Honoraires	7 016,00	3 291,20	0,00	0,00	3 724,80
6228	Divers	6 000,00	5 535,59	0,00	0,00	464,41
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 230,00	16 780,70	0,00	0,00	2 449,30
6247	Transports collectifs	10 292,00	8 109,94	0,00	0,00	2 182,06
6256	Missions	1 300,00	841,38	0,00	0,00	458,62
6257	Réceptions	2 800,00	3 404,12	0,00	0,00	-604,12
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	1 942,34	0,00	0,00	1 557,66
6262	Frais de télécommunications	29 000,00	27 547,65	0,00	0,00	1 452,35
627	Services bancaires et assimilés	600,00	516,49	0,00	0,00	83,51
6281	Concours divers (cotisations)	12 718,00	4 538,98	0,00	0,00	8 179,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	46 837,32	0,00	0,00	13 162,68
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	550,00	429,02	0,00	0,00	120,98
6288	Autres services extérieurs	138 575,43	4 320,00	0,00	0,00	134 255,43
63512	Taxes foncières	7 000,00	6 807,00	0,00	0,00	193,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 491 700,00	1 409 969,15	0,00	0,00	81 730,85
6218	Autre personnel extérieur	5 900,00	13 660,38	0,00	0,00	-7 760,38
6331	Versement mobilité	11 000,00	10 145,72	0,00	0,00	854,28
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 500,00	3 932,42	0,00	0,00	567,58
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 000,00	19 012,44	0,00	0,00	1 987,56
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	2 434,96	0,00	0,00	565,04
6411	Personnel titulaire	850 000,00	819 134,57	0,00	0,00	30 865,43
6413	Personnel non titulaire	100 000,00	84 327,15	0,00	0,00	15 672,85
64168	Autres emplois d'insertion	55 000,00	50 942,99	0,00	0,00	4 057,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	144 000,00	130 877,37	0,00	0,00	13 122,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	225 000,00	209 370,69	0,00	0,00	15 629,31
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	5 478,45	0,00	0,00	2 521,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	49 707,85	0,00	0,00	292,15
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 200,00	7 420,00	0,00	0,00	780,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 100,00	3 524,16	0,00	0,00	575,84
014	Atténuations de produits	246 688,00	246 688,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	246 688,00	246 688,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	238 233,00	232 597,49	0,00	0,00	5 635,51
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 750,00	6 750,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	1 500,00	1 507,20	0,00	0,00	-7,20

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	75 000,00	72 556,50	0,00	0,00	2 443,50
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	3 072,00	0,00	0,00	428,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	7 759,20	0,00	0,00	240,80
6535	Formation	1 154,00	1 086,78	0,00	0,00	67,22
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	20 535,00	20 525,90	0,00	0,00	9,10
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	98 000,00	97 429,39	0,00	0,00	570,61
6558	Autres contributions obligatoires	1 200,00	975,00	0,00	0,00	225,00
657362	Subv. fonct. CCAS	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	9 934,00	8 934,00	0,00	0,00	1 000,00
65888	Autres	10,00	1,52	0,00	0,00	8,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 039 989,43	2 513 262,61	0,00	0,00	526 726,82
66	Charges financières (b)	101 250,00	56 301,07	0,00	0,00	44 948,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	101 250,00	56 301,07	0,00	0,00	44 948,93
67	Charges exceptionnelles (c)	2 325,00	1 085,00	0,00	0,00	1 240,00
6714	Bourses et prix	525,00	518,00	0,00	0,00	7,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	375,00	0,00	0,00	125,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	96,00	0,00	0,00	904,00
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	96,00	0,00	0,00	204,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 163 564,43	2 570 648,68	0,00	0,00	592 915,75
023	Virement à la section d'investissement	82 276,57	0,00			82 276,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	4 014,00	4 012,61			1,39
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 014,00	4 012,61			1,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		86 290,57	4 012,61			82 277,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		86 290,57	4 012,61			82 277,96
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 249 855,00	2 574 661,29	0,00	0,00	675 193,71
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 400,00	51 968,63	0,00	0,00	-1 568,63
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 400,00	51 968,63	0,00	0,00	-1 568,63
70	Produits services, domaine et ventes div	336 410,00	360 708,89	0,00	0,00	-24 298,89
7022	Coupes de bois	5 000,00	150,97	0,00	0,00	4 849,03
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 900,00	3 265,10	0,00	0,00	3 634,90
7035	Locations de droits de chasse et pêche	7 600,00	7 763,45	0,00	0,00	-163,45
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 100,00	13 073,75	0,00	0,00	-973,75
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	700,00	624,25	0,00	0,00	75,75
7066	Redevances services à caractère social	195 860,00	202 451,55	0,00	0,00	-6 591,55
7067	Redev. services périscolaires et enseign	96 150,00	116 281,16	0,00	0,00	-20 131,16
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	900,00	1 642,00	0,00	0,00	-742,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	8 205,77	0,00	0,00	-3 205,77
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 200,00	7 250,89	0,00	0,00	-1 050,89
73	Impôts et taxes	1 967 127,00	1 973 255,83	0,00	0,00	-6 128,83
73111	Impôts directs locaux	1 507 327,00	1 505 793,00	0,00	0,00	1 534,00
73211	Attribution de compensation	372 000,00	372 124,00	0,00	0,00	-124,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	36 435,00	0,00	0,00	-1 435,00
7336	Droits de place	2 800,00	3 817,50	0,00	0,00	-1 017,50
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	55 086,33	0,00	0,00	-5 086,33
74	Dotations et participations	802 958,00	812 301,44	0,00	0,00	-9 343,44
7411	Dotation forfaitaire	273 152,00	273 152,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	250 463,00	250 463,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	49 614,00	49 614,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	7 000,00	9 457,53	0,00	0,00	-2 457,53
7473	Participat° Départements	135,00	390,00	0,00	0,00	-255,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	1 425,00	0,00	0,00	-1 425,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	15 000,00	19 872,91	0,00	0,00	-4 872,91
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	207 594,00	207 594,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	88 930,00	94 002,62	0,00	0,00	-5 072,62
752	Revenus des immeubles	86 900,00	93 847,75	0,00	0,00	-6 947,75
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 030,00	154,87	0,00	0,00	1 875,13
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 245 825,00	3 292 237,41	0,00	0,00	-46 412,41
76	Produits financiers (b)	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
761	Produits de participations	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
77	Produits exceptionnels (c)	4 030,00	9 729,41	0,00	0,00	-5 699,41
7713	Libéralités reçues	130,00	20,00	0,00	0,00	110,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 789,05	0,00	0,00	-2 789,05
7788	Produits exceptionnels divers	3 900,00	6 920,36	0,00	0,00	-3 020,36
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	0,00	-52 114,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	0,00	-52 114,52
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	41 508,00	26 728,59	7 038,00	7 741,41
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 838,00	7 313,15	0,00	-1 475,15
2051	Concessions, droits similaires	35 670,00	19 415,44	7 038,00	9 216,56
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	22 880,00	996,93	7 680,00	14 203,07
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	22 680,00	996,93	7 680,00	14 003,07
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	200,00	0,00	0,00	200,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	263 910,00	119 547,79	28 913,00	115 449,21
2111	Terrains nus	23 200,00	2 546,84	0,00	20 653,16
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	0,00	0,00	500,00
21311	Hôtel de ville	1 182,00	1 182,00	576,00	-576,00
21312	Bâtiments scolaires	6 311,00	8 499,03	2 220,00	-4 408,03
21318	Autres bâtiments publics	48 798,00	20 433,13	2 827,00	25 537,87
2135	Installations générales, agencements	0,00	19 541,64	1 507,00	-21 048,64
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	21 700,20	0,00	-21 700,20
21578	Autre matériel et outillage de voirie	45 063,00	15 508,80	18 291,00	11 263,20
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 446,00	20 498,70	3 492,00	5 455,30
2184	Mobilier	11 704,00	3 755,14	0,00	7 948,86
2185	Cheptel	0,00	60,00	0,00	-60,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 706,00	5 822,31	0,00	51 883,69
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	855 155,00	655 266,88	22 493,00	177 395,12
2313	Constructions	246 974,00	141 611,95	21 655,00	83 707,05
2315	Installat°, matériel et outillage techni	608 181,00	513 654,93	838,00	93 688,07
Total des dépenses d'équipement		1 183 453,00	802 540,19	66 124,00	314 788,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	127 278,00	127 277,19	0,00	0,81
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	127 278,00	127 277,19	0,00	0,81
16	Emprunts et dettes assimilées	160 800,00	156 843,77	0,00	3 956,23
1641	Emprunts en euros	159 300,00	156 843,77	0,00	2 456,23
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		288 078,00	284 120,96	0,00	3 957,04
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	309 701,00	152 291,16	144 879,50	12 530,34
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	47 867,00	18 460,00	16 907,00	12 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	37 641,00	0,00	37 641,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	128 098,00	128 097,89	0,00	0,11
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 539,00	2 608,77	5 900,00	30,23
1341	D.E.T.R. non transférable	84 056,00	3 124,50	80 931,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		419 701,00	152 291,16	144 879,50	122 530,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	603 305,40	630 942,22	0,00	-27 636,82
10222	FCTVA	65 000,00	66 889,33	0,00	-1 889,33
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	75 747,49	0,00	-25 747,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	488 305,40	488 305,40	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		603 305,40	630 942,22	0,00	-27 636,82
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 023 006,40	783 233,38	144 879,50	94 893,52
021	Virement de la sect° de fonctionnement	82 276,57			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	4 014,00	4 012,61		1,39
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	3 049,00	3 048,35		0,65
28184	Mobilier	965,00	964,26		0,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		86 290,57	4 012,61		82 277,96
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		86 290,57	4 012,61		82 277,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 109 296,97	787 245,99	144 879,50	177 171,48
Pour information		362 234,03			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 653 147,34									
1641 Emprunts en euros (total)					3 653 147,34									
00001508604	CREDIT AGRICOLE	24/11/2011	30/01/2012	30/01/2012	793 147,34	F		2,960	2,960		T	P		A-1
00002793692	CREDIT AGRICOLE	05/06/2019	05/12/2020	05/12/2020	150 000,00	F		1,480	1,731		A	X Echéance constante		A-1
296404	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS DIF ELU	06/06/2017	01/08/2018	01/08/2018	500 000,00	V		1,500	3,133		A	X Echéance constante		A-2
5187590	S.A CAISSE DES DEPOTS	07/06/2017	01/07/2018	01/07/2018	1 000 000,00	R		1,750	3,395		A	X Echéance constante		A-1
6237431	CAISSE D EPARGNE	25/03/2003	30/01/2004	30/01/2004	410 000,00	F		4,700	4,700		A	P		A-1
7081103	CAISSE D EPARGNE	30/11/2006	05/02/2007	05/02/2007	800 000,00	F		3,880	3,880		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Commune de Saint-Lyé - Commune de SAINT LYE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 653 147,34									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 014 875,67					156 843,77	56 301,07	0,00	23 506,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 014 875,67					156 843,77	56 301,07	0,00	23 506,18
00001508604		0,00	A-1	344 864,98	6,83	F		2,960	43 708,42	11 019,58	0,00	0,00
00002793692		0,00	A-1	123 418,56	16,00	F		1,731	6 792,52	1 927,12	0,00	131,92
296404		0,00	A-2	421 726,41	23,67	V		3,133	9 193,19	11 837,00	0,00	6 581,93
5187590		0,00	A-1	840 560,67	23,58	R		3,395	25 835,20	17 309,03	0,00	16 792,33
6237431		0,00	A-1	121 823,78	4,08	F		4,700	21 183,94	6 721,36	0,00	0,00
7081103		0,00	A-1	162 481,27	2,92	F		3,880	50 130,50	7 486,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Saint-Lyé - Commune de SAINT LYE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 014 875,67					156 843,77	56 301,07	0,00	23 506,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
296404	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS DIF ELU	500 000,00	421 726,41	2	30,00				0,00		3,133	11 837,00	0,00	20,93
TOTAL (A)		500 000,00	421 726,41						0,00			11 837,00	0,00	20,93
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	421 726,41						0,00			11 837,00	0,00	20,93

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	1	0	0	0	
	% de l'encours	79,08	20,93	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 593 149,26	421 726,41	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
PROVISION POUR RISQUES LITIGE SIGEC LIXXBAIL	0,00	22/12/2022	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		159 300,00	I 156 843,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		159 300,00	156 843,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	159 300,00	156 843,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	156 843,77	66 124,00	0,00	222 967,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		201 290,57	146 649,43
Ressources propres externes de l'année (a)		115 000,00	142 636,82
10222	FCTVA	65 000,00	66 889,33
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	75 747,49
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		86 290,57	4 012,61
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	3 049,00	3 048,35
28184	Mobilier	965,00	964,26
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	82 276,57	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	146 649,43	144 879,50	362 234,03	488 305,40	1 142 068,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 222 967,77
Ressources propres disponibles	IV 1 142 068,36
Solde	V = IV – II (3) 919 100,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/01/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	1 496,50	0,00	0
30/01/2023	ECOLE ELEMENTAIRE - EQUIPEMENT NOUVELLE CLASSE	80,33	0,00	0
01/02/2023	achat serrures sécurisées pour batiments	2 297,88	0,00	0
07/02/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	2 637,09	0,00	0
07/02/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	4 484,56	0,00	0
07/02/2023	ACHAT TERRAIN BRUNOT	1 200,00	0,00	0
07/02/2023	MAIRIE - CAFETIERE	69,99	0,00	0
09/02/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	598,80	0,00	0
09/02/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	6 685,28	0,00	0
09/02/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	4 345,44	0,00	0
09/02/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	162 136,92	0,00	0
09/02/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	13 421,40	0,00	0
09/02/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	11 477,96	0,00	0
17/02/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	5 199,72	0,00	0
17/02/2023	ST - MATERIEL SUPPLEMENTAIRE POUR SERVICE	852,00	0,00	0
17/02/2023	ST - MATERIEL SUPPLEMENTAIRE POUR SERVICE	943,12	0,00	0
28/02/2023	REGULARISATION AVOIR MANDAT 1061-2019	6 720,00	0,00	0
03/03/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	1 932,00	0,00	0
03/03/2023	SALLE DES FETES	2 304,00	0,00	0
03/03/2023	LOCAL DES JEUNES	792,00	0,00	0
03/03/2023	Accueil de loisirs	1 488,00	0,00	0
03/03/2023	REMANAGEMENT SERVICE TECHNIQUE	240,00	0,00	0
03/03/2023	AMENAGEMENT KARTING	21 538,20	0,00	0
06/03/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	834,00	0,00	0
06/03/2023	REMANAGEMENT SERVICE TECHNIQUE	6 312,36	0,00	0
06/03/2023	REMANAGEMENT SERVICE TECHNIQUE	2 596,34	0,00	0
06/03/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	2 072,69	0,00	0
06/03/2023	ACHAT TERRAIN BRUNOT	-1 200,00	0,00	0
10/03/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	21 018,30	0,00	0
10/03/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	2 526,77	0,00	0
17/03/2023	mairie	1 182,00	0,00	0
17/03/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	868,80	0,00	0
17/03/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	150,00	0,00	0
17/03/2023	LOCAL DES JEUNES	5 469,64	0,00	0
17/03/2023	LOCAL SERVICES TECHNIQUES	151,64	0,00	0
17/03/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	465,00	0,00	0
17/03/2023	ACHAT PARCELLE RUE JEANNE D ARC FRANCOIS	700,00	0,00	0
21/03/2023	SERVICES TECHNIQUES RD 15	411,00	0,00	0
21/03/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	279,58	0,00	0
23/03/2023	REMANAGEMENT SERVICE TECHNIQUE	425,76	0,00	0
23/03/2023	MAIRIE - FOURNITURE ET POSE CLIMATISATION LOCAL INFORMATIQUE	1 140,00	0,00	0
31/03/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	9 174,14	0,00	0
31/03/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	3 276,48	0,00	0
11/04/2023	URBANISME - ECHANGE PARCELLES SCI DU BEBE	120,00	0,00	0
14/04/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	596,38	0,00	0
14/04/2023	SALLE DES FETES	1 249,06	0,00	0
14/04/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	1 395,00	0,00	0
14/04/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	1 170,00	0,00	0
14/04/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	13 033,66	0,00	0
14/04/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	530,42	0,00	0
25/04/2023	GRUPE SCOLAIRE SAINT-LYE	189,13	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
25/04/2023	LOCAL SERVICES TECHNIQUES	189,12	0,00	0
25/04/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	16 082,11	0,00	0
25/04/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	3 643,69	0,00	0
25/04/2023	URBANISME - ECHANGE PARCELLES SCI DU BEBE	450,00	0,00	0
28/04/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	1 187,08	0,00	0
28/04/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	1 421,68	0,00	0
28/04/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	1 800,00	0,00	0
05/05/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	4 222,80	0,00	0
05/05/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	2 520,00	0,00	0
05/05/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	1 129,74	0,00	0
05/05/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	1 118,34	0,00	0
05/05/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	838,76	0,00	0
05/05/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	19 082,22	0,00	0
05/05/2023	MAIRIE - ACHAT CHEVRE	60,00	0,00	0
05/05/2023	MAIRIE - ACHAT ECRAN DE PROJECTION POUR SALLE DU CONSEIL	349,99	0,00	0
09/05/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	15 960,91	0,00	0
09/05/2023	PARCELLES DEVEILLE AM249 ET AM251 RUE JEANNE D ARC	1 465,00	0,00	0
11/05/2023	MAIRIE - ACHAT LOGICIEL CMAGIC	2 040,00	0,00	0
12/05/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	4 602,00	0,00	0
17/05/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	220,26	0,00	0
17/05/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	655,30	0,00	0
17/05/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	19 703,81	0,00	0
22/05/2023	ACMSH - ACHAT BUTS DE FOOT	1 984,00	0,00	0
01/06/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	9 660,00	0,00	0
29/06/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	1 110,00	0,00	0
02/07/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	120,00	0,00	0
11/07/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	4 941,34	0,00	0
11/07/2023	ACMSH - ACHAT BABY FOOT	1 800,00	0,00	0
13/07/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	411,80	0,00	0
19/07/2023	POMPIERS - BALLON SANITAIRE	1 580,40	0,00	0
19/07/2023	VOIRIE - BRANCHEMENT COMPLET SOUTERRAIN	1 331,28	0,00	0
19/07/2023	VOIRIE - BRANCHEMENT COMPLET SOUTERRAIN	1 331,28	0,00	0
28/07/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	630,00	0,00	0
10/08/2023	ECOLE PRIMAIRE VESTIAIRE - ACHAT SERRURES SECURISES	3 840,54	0,00	0
11/08/2023	INSTALLATION STANDARD MAIRIE SEPTEMBRE 2020	10 390,51	0,00	0
11/08/2023	INSTALLATION STANDARD MAIRIE SEPTEMBRE 2020	380,75	0,00	0
11/08/2023	INSTALLATION STANDARD MAIRIE SEPTEMBRE 2020	3 324,41	0,00	0
11/08/2023	INSTALLATION STANDARD MAIRIE SEPTEMBRE 2020	1 246,84	0,00	0
11/08/2023	INSTALLATION STANDARD MAIRIE SEPTEMBRE 2020	1 924,61	0,00	0
11/08/2023	INSTALLATION STANDARD MAIRIE SEPTEMBRE 2020	2 575,37	0,00	0
28/08/2023	ECOLE ELEMENTAIRE - plastifieuse fellowes saturne	162,76	0,00	0
29/08/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	2 205,00	0,00	0
03/09/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	113 896,76	0,00	0
03/09/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS TERTRE	11 148,50	0,00	0
08/09/2023	RENFORCEMENT INSTALLATION COMMUNALE - EP - RUE DE CHAMPETRE	996,93	0,00	0
14/09/2023	PLU	1 485,00	0,00	0
16/09/2023	ACMSH - MOBILIER CHAISES	1 425,95	0,00	0
19/09/2023	VOIRIE - PROGRAMME RUE DE RIANCEY MISSION SPS	291,64	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/09/2023	GRANGE L EVEQUE - MISE EN CONFORMITE	1 732,80	0,00	0
27/09/2023	ECOLE. SERVICE TECHNIQUE. LOCAL POMPIERS			
	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS	3 328,92	0,00	0
	TERTRE			
02/10/2023	PM - VETEMENTS POLICE MUNICIPALE	305,94	0,00	0
05/10/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS	98 029,63	0,00	0
	TERTRE			
05/10/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS	3 338,40	0,00	0
	TERTRE			
05/10/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS	1 583,50	0,00	0
	TERTRE			
09/10/2023	VOIRIE - MISSIONS DE COORDINATION RUE GRDS	359,40	0,00	0
	TERTRE			
10/10/2023	CLUB ADOS - TREPIED CAMPING & BALLONS	61,97	0,00	0
	FOOT			
12/10/2023	PM - VETEMENTS PM	209,30	0,00	0
12/10/2023	VOIRIE - MISSIONS DE COORDINATION RUE GRDS	359,40	0,00	0
	TERTRE			
27/10/2023	ACHAT PARCELLE RUE JEANNE D ARC FRANCOIS	-188,16	0,00	0
29/10/2023	ACMSH - MOBILIER CHAISES	2 329,19	0,00	0
03/11/2023	ECOLE ELEMENTAIRE - EQUIPEMENT ROUTEUR	143,46	0,00	0
	WIFI			
06/11/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	1 112,83	0,00	0
09/11/2023	PORTILLON ECOLE	699,42	0,00	0
09/11/2023	KIT OCCULTATION FLEURISTE	170,78	0,00	0
10/11/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	1 038,64	0,00	0
14/11/2023	REHABILITATION BATIMENT EN VESTIAIRE	3 882,84	0,00	0
15/11/2023	ACMSH CHAUDIERE	19 541,64	0,00	0
21/11/2023	achat serrures sécurisées pour batiments	186,82	0,00	0
28/11/2023	AMENAGEMENT RUE MONTHERLANT ET GROS	3 346,03	0,00	0
	TERTRE			
01/12/2023	LOGEMENT ACMSH - KIT CARILLON	264,00	0,00	0
05/12/2023	GRANGE L EVEQUE - PARTICIPATION DEPENSE	2 348,61	0,00	0
	INVESTISSEMENT TONDEUSE			
05/12/2023	ACMSH - PORTAIL FAMILLE	3 750,00	0,00	0
06/12/2023	COMMUNICATION - SIGNALIETIQUE BATIMENTS	9 410,64	0,00	0
07/12/2023	VOIRIE - PANNEAUX CEDEZ LE PASSAGE GRANGE	319,99	0,00	0
	LEVEQUE			
15/12/2023	VOIRIE - PANNEAUX RESIDENCE	558,08	0,00	0
	INTERGENERATIONNELLE			
18/12/2023	ENFOUISSEMENT RESEAU HTA MONTHERLANT	15 735,22	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		781 977,11	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/01/2023	Anti virus	383,46	0,00	0
28/02/2023	Réseau d'assainissement eau pluviale	-6 720,00	0,00	0
28/02/2023	Réseau d'assainissement eau pluviale	6 720,00	0,00	0
03/03/2023	Révision PLU	3 406,50	0,00	0
17/03/2023	Révision PLU	87,41	0,00	0
17/03/2023	Révision PLU	63,24	0,00	0
23/03/2023	Logiciel mairie	6 246,00	0,00	0
23/03/2023	LOGICIEL WATCHGARD	2 915,98	0,00	0
25/04/2023	Révision PLU	2 271,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		15 373,59	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					29 165,05	22 352,03										540,88	608,69	
TIERS INCONNU	2010	P	EMPRUNT GARANTI PRET HABITAT-23	ASSOCIATION LA COMPAGNIE BLEUZEN	6 717,74	4 169,73	15,67	A	R	2,880	R	2,380	-			104,28	212,13	
TIERS INCONNU	2010	P	EMPRUNT GARANTI MON LOGIS-24	ASSOCIATION LA COMPAGNIE BLEUZEN	22 447,31	18 182,30	26,00	A	R	1,850	R	2,850	-			436,60	396,56	
TOTAL GENERAL					29 165,05	22 352,03										540,88	608,69	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	156 843,77
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	156 843,77
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 301 969,52
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,75

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
CLUB DES MYOSOTIS	200,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	142,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE	272,00	
ESC MELDA	2 500,00	
HAND DE SAINTE MAURE	120,00	
L'OUTIL EN MAIN	100,00	
LA CROIX ROUGE FRANCAISE	300,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	100,00	
LES CROQUEURS DE POMMES	100,00	
LES PATURES DE BARBEREY	100,00	
SAINT LYE AERO GYM	1 000,00	
SOCIETE DE PECHE DE SAINT LYE	500,00	
TIR CLUB	1 600,00	
USSL SAINT LYE	1 200,00	
UVA	500,00	
assoc AV3S	200,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS DE SAINT LYE	12 000,00	
SDEA	996,93	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	21 930,93	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Contrat aidé	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif principal 1ere classe	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	3,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	4,00	2,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Contrat aidé	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		10,00	2,00	12,00	11,00	5,00	16,00
Adjoint d'animation		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Contrat aidé	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
adjoint d'animation	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
adjoint d'animation principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint d'animation principal 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
animateur principal 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		31,00	7,00	38,00	32,00	5,00	37,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation		ANIM		0,00	A	A
Contrat aidé	C	ADM		0,00	A	A
Contrat aidé	C	TECH		0,00	A	A
Contrat aidé	C	ANIM		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
RECETTES	1 471 531,00	1 149 480,02	144 879,50	177 171,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 249 855,00	2 574 661,29	0,00	675 193,71
RECETTES	3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	-52 114,52

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
RECETTES	1 471 531,00	1 149 480,02	144 879,50	177 171,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 249 855,00	2 574 661,29	0,00	675 193,71
RECETTES	3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	-52 114,52
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 721 386,00	3 661 322,44	66 124,00	993 939,56
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 721 386,00	4 451 449,54	144 879,50	125 056,96

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 471 531,00	1 086 661,15	66 124,00	318 745,85
RECETTES	1 471 531,00	1 149 480,02	144 879,50	177 171,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 249 855,00	2 574 661,29	0,00	675 193,71
RECETTES	3 249 855,00	3 301 969,52	0,00	-52 114,52
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 721 386,00	3 661 322,44	66 124,00	993 939,56
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 721 386,00	4 451 449,54	144 879,50	125 056,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 755 000,00	7,36	45,10	0,00	1 242 505,00	7,36
TFPNB	187 700,00	7,01	21,92	0,00	41 144,00	7,01
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	62 637,00	7,09	15,73	0,00	9 853,00	7,09
TOTAL	3 005 337,00	0,00			1 293 502,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1) Le MAIRE .
 A Saint-Lyé, le 11/04/2024
 Le MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint-Lyé, le 11/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BESANCON ROBERT	
BLANCHOT VINCENT	
BRUNEAU JEAN-YVES	
CHARLOT ANNE-JOSEPHE	
CHRISTEL MARCEL	
FOURNIER LAURENCE	
GENET PASCAL	
HRVOJ MARIE LAURE	
JEROME LAURENT	
LEOTIER BRUNO	
MENZIN SOPHIE	
MULLER YOHAN	
PELLERIN VALERIE	
PEREE GERALDINE	
PHILIPPE DENIS	
ROBILLARD CHRISTINE	
SALAMI ANNIE	
SEYSSEL JULIEN	
STOLTZ VERONIQUE	
VELUT URBAIN	
VOYARD LILIANE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.